



TEC™ 512

Colle en dispersion aqueuse Polyvalente - Economique

AVANTAGES

- Odeur neutre pendant et après travaux Sans solvant. A faible émission de COV (A+)
- Polyvalente pour le collage rapide de revêtements PVC et de textiles légers
- Très bon rapport performance/prix
- Facile à appliquer
- Très bonne résistance des collages
 - Aux plastifiants
 - Au vieillissement
 - Aux sièges à roulettes | film de colle dur et résistant
- Convient à la pose sur planchers chauffants à circulation d'eau chaude

UTILISATION

A l'intérieur des locaux à faibles sollicitations en milieu résidentiel ou commercial (*immeuble d'habitation – bureaux*).

TEC™ 512 est recommandée pour le collage de revêtements de sol résilients sur supports plans, ragrésés et absorbants :

- PVC en dalles ou en lès (*homogènes ou multicouches*)
- PVC expansé (VER) - Dalles semi-flexibles
- Autres revêtements à envers feutre, jute, polyester
- Revêtements de sols textiles aiguilletés et moquettes sur mousse (*PVC, SBR, PUR*) ou avec double dossiers synthétiques.

En cas de doute concernant les applications possibles, veuillez prendre contact au préalable avec notre service d'assistance technique

CARACTERISTIQUES GENERALES

Base	Dispersion aqueuse de copolymère acrylique.
Couleur	Beige clair
Temps de gommage**	5 à 10 minutes sur supports absorbants
Consommation	250 gr/m ² pour revêtements minces à envers lisse, spatule A2 350 gr/m ² pour revêtements à envers rugueux ou alvéolé, spatule B1
Temps ouvert	30-40 minutes
Ouverture au trafic	Après 24 heures*
Prise définitive	48 à 72 heures*
Température d'emploi	+10° à + 30°C
Conservation	12 mois en emballage d'origine intact dans un local tempéré – Craint le gel.
Conditionnement	Seaux plastiques de 20 kg
Fiche de données sécurité	Disponible sur demande

* Les valeurs susmentionnées ont été établies en laboratoire et doivent être considérées comme indicatives compte tenu des variations possibles des conditions d'application (absorption du support, température, hygrométrie...).

** Le temps de gommage varie en fonction de la quantité de colle appliquée suivant le type de revêtements (perméable, épais, rigide, nerveux), des conditions climatiques du local et de la porosité du support

LES SUPPORTS

- Le support doit être sain, stable, plan, propre, sec en permanence, non soumis à des remontées d'humidité, dépoussiéré et dégraissé, résistant à la traction et à la compression et non-fissuré.
- Le support doit être conforme aux normes et textes en vigueur (*DTU, CPT et guides*) .Prendre les mesures nécessaires en cas de déficience.
- Le support aura préalablement été traité et préparé :
 - Dalles béton et chape ciment : à l'aide d'un enduit de sol P3 ou P4 de notre gamme suivant la destination des locaux
 - Supports bois ou panneaux particules : à l'aide d'un enduit fibré de notre gamme ou avec notre produit d'interposition prêt à l'emploi TEC™ 900 DSP
 - Chape anhydrite : à l'aide de notre enduit de ragréage autolissant TEC™ 920 ALPHY.
 - Autres supports : nous consulter.

Respecter les fiches techniques des différents produits de préparation des supports

CONDITIONS D'UTILISATION

Températures à respecter lors de l'utilisation	L'application ne doit pas être effectuée par temps de gel ou de forte chaleur La température ambiante (<i>idéale</i>) doit être comprise entre + 15 et + 25°C La pose ne doit pas être effectuée sur sol en cours de chauffe. Le chauffage est interrompu 48 heures minimum avant la mise en œuvre
Température minimale d'emploi Hygrométrie maximale admise	Les températures du support et de l'atmosphère doivent être au moins égales à + 10°C. L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau support (<i>point de rosée</i>).

APPLICATION

Nota: La colle doit toujours être préalablement homogénéisée dans le seau avant d'être appliquée sur un support.
Bien refermer le récipient après usage.

- Application régulière, par simple encollage du support, à l'aide d'une spatule à dents plus ou moins importantes suivant la qualité du support et la nature du revêtement (250 à 350 g/m², spatules TKB, dentures A2 ou B1).
Nota : Ne pas faire chevaucher 2 films de colle à la reprise d'encollage
- Respecter le temps de gommage. Celui-ci répond à 3 préoccupations
 - Permet l'évacuation d'une partie de l'humidité de la colle avant affichage (*revêtement imperméable et/ou support peu absorbant*)
 - Augmenter ou accélérer le pouvoir piégeant de la colle
 - Eviter le glissement lors de la pose du revêtement en dalles
- On peut également poser dans le lit de colle fraîche (*revêtements textiles en lès par ex.*) Dans ce cas, le support devra être suffisamment absorbant pour évacuer seul l'humidité de la colle. Pour les revêtements minces et, plus généralement, pour éviter l'apparition du spectre des sillons de colle à l'usage, nous recommandons la pose sur un film de colle peu gommé.
- Le temps ouvert est de 30 à 40 minutes.
- Le marouflage destiné à évacuer l'air emprisonné sous le revêtement, à écraser les sillons de colle et assurer le bon transfert sur l'envers du revêtement doit être soigneux et intéresser toute la surface du revêtement. Il sera effectué de préférence en deux temps: manuel à la cale liège, puis au rouleau lourd à la fin des opérations.
- Les joints, arasements et soudures des joints s'effectuent suivant les règles de l'art, tout en respectant les prescriptions du fabricant du revêtement.
- Nettoyage des outils et tâches fraîches à l'eau claire.

Remarques :

- N'encoller que la surface pouvant être recouverte pendant le temps de travail.
- Tenir compte des conditions climatiques du local.
- En cours de travaux, vérifier régulièrement l'usure de la denture des spatules, et changer celle-ci aussi souvent que nécessaire pour le respect de la prescription.

PRECAUTIONS PARTICULIERES

Protection du revêtement :

Si les conditions d'achèvement du chantier nécessitent la pose d'une protection sur le revêtement, celle-ci ne doit être disposée qu'après 72 heures, délai de séchage de la colle

Délai de mise en service :

- **Ouverture au trafic piétonnier normal** : 48 heures au moins après achèvement des travaux
- **Prise définitive** De 48 à 72 heures après collage. Le revêtement peut alors être soumis au trafic et à un entretien normal.

Délai avant remise en chauffe d'un sol chauffant :

7 jours au moins après la mise en œuvre du revêtement de sol PVC collé.

Recommandation :

Tous les travaux devront être exécutés conformément aux DTU, CPT, règles professionnelles, etc. en vigueur, selon les fiches techniques respectives de nos produits, tout en respectant les directives de pose du fabricant de revêtement, recommandées au travers de guide de mise en œuvre, fiches techniques et autres documents.

www.tecspecialty.com/europe



H.B. Fuller Adhesives France SAS – 56, rue du Général de Gaulle – 67250 Surbourg - France

IMPORTANT : les informations, spécifications, procédures et recommandations fournies (ci-après « informations ») se fondent sur notre expérience et nous pensons qu'elles sont exactes. Aucune représentation ou garantie n'est donnée quant à l'exactitude ou l'exhaustivité desdites informations, ni au fait que l'utilisation du produit pourrait éviter des pertes ou des dommages ou obtenir les résultats souhaités. Seul l'acheteur est responsable de tester et de déterminer l'adéquation de tout produit pour l'usage prévu. Les essais devraient être répétés dans le cas d'un quelconque changement des matériaux ou des conditions. Aucun employé, distributeur ou agent n'est habilité à modifier ces faits et proposer une garantie de performance.

NOTE À L'UTILISATEUR : en commandant/recevant le produit vous acceptez les **termes généraux et conditions générales de vente d'H.B. Fuller** applicables dans la région. Veuillez demander une copie si vous ne l'avez pas reçue. Ces termes et conditions contiennent des clauses de non responsabilité de garanties implicites (y compris mais non limitées à des garanties de non responsabilité de bonnes conditions pour une utilisation particulière) et des limites de responsabilités. Tous les autres termes sont rejetés. Dans tous les cas, la **responsabilité globale d'H.B. Fuller** pour toute contestation ou série de contestations correspondantes pouvant résulter dans le contrat, le préjudice (y compris la négligence), la violation des obligations contractuelles, la fausse déclaration, la responsabilité stricte ou autre est limitée au remplacement des produits concernés ou au remboursement du prix d'achat pour les produits concernés. H.B. Fuller n'est pas responsable des pertes de profits, baisses de marges, pertes de contrats, pertes d'affaires, de la défection de clients ou de toute perte indirecte ou consécutive résultant ou en rapport avec la fourniture de produits.

Rien, sous quelque terme que ce soit, n'agira pour exclure ou limiter une quelconque responsabilité pour fraude d'H.B. Fuller, négligence grave ou pour la mort ou blessure personnelle résultant de négligence ou par violation d'un quelconque terme obligatoire implicite.